

COMMUNIQUE – COVID 19

Chères Consoeurs, Chers Confrères,

Dans ce contexte de crise particulièrement difficile tant à titre personnel que professionnel, nous tenions à vous tenir informés et vous assurer de notre soutien dans l'exercice de vos responsabilités vis-à-vis de vos clients et collaborateurs.

Tout d'abord, nous espérons dans l'intérêt général qu'individuellement et collectivement, les comportements de tous seront exemplaires.

Nous vous rappelons que la CRCC CAEN reste opérationnelle à distance pour répondre autant que possible à vos interrogations, ou vous orienter vers les services nationaux spécialisés. Les élus de votre CRCC que je tiens à remercier, continuent de participer à distance aux différentes Commissions nationales qui contribuent à l'élaboration de solutions aux différentes problématiques rencontrées.

Cette crise sanitaire se double d'une crise économique et de confiance. Pour autant, tout n'est pas à l'arrêt. Nous avons un rôle à jouer pour atteindre deux objectifs :

- Préserver le maximum d'entreprises d'un dépôt de bilan
- Faciliter le redémarrage de l'activité en sortie de crise.

Il est essentiel :

- de contacter, sinon tous vos clients, le plus grand nombre pour appliquer la phase 0 de la procédure d'alerte et évaluer ainsi le degré d'exposition aux risques des entreprises ou associations. L'idée n'est pas de faire du formalisme pour se couvrir en multipliant les courriers. Néanmoins nous vous recommandons de documenter les aspects essentiels des entretiens.
- de respecter et faire respecter les délais de paiements normaux des fournisseurs. Face à la tentation de comportements opportunistes de certains qui consisterait à utiliser la trésorerie des autres et de renégocier la relation contractuelle en leur faveur, nous devons tant à titre personnel qu'en qualité de conseil de nos clients être vigilants et responsables sur ce sujet pour éviter des cascades de défaillances.

La CNCC a porté un message auprès de la Chancellerie. Elle souhaite que soient mises entre parenthèses toutes les procédures collectives y compris celles liées à la prévention des difficultés d'entreprises avec comme objectif de nous dégager du temps pour nous concentrer sur le dialogue avec nos clients et leur accompagnement.

Par ailleurs, une ligne nationale pour les consoeurs et confrères en difficulté en qualité de chefs d'entreprise va être mise en place très prochainement. Outre les difficultés de gestion de nos cabinets, nous pouvons être confrontés à des difficultés techniques dans l'exécution de nos mandats.

Une FAQ sera disponible ce mercredi (25/03/2020) sur le site de la CNCC (www.cncc.fr) sur les sujets d'actualité les plus handicapants, notamment :

- Report dates d'AG (en attente d'une ordonnance de la Chancellerie qui pourrait permettre le report au 30 Septembre 2020 pour les arrêtés 31/12/2019),
- Conséquences de l'impossibilité d'assister à un inventaire physique sur nos missions et nos opinions
- Diligences et formes des attestations que certains Tribunaux de Commerce commencent à demander pour la mise en place de financements...

Pour permettre de répondre à ces questions, les permanents de la CNCC continuent d'œuvrer à distance.

Un des chantiers prioritaires dont la CNCC s'est saisie, est la mise en place accélérée de la signature électronique.

Il revient à chacun d'entre nous de faire ce qui est en son pouvoir pour améliorer la situation. Evitons la critique si facile des actions ou inactions des autres pour se concentrer sur l'essentiel. Et gardons à l'esprit qu'à l'issue de cette période exceptionnelle, le comportement de chacun en temps de crise sera évalué tant par les salariés que par les clients de nos cabinets.

Nous pouvons saisir dans cette situation inattendue l'occasion de démontrer notre utilité et notre engagement au service de notre économie.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Bien confraternellement.

Le Président,
Simon LUBAIS

COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE CAEN

Immeuble des Professions Libérales – 11 rue du Colonel Rémy – BP 35363 - 14053 CAEN Cedex 4

Téléphone : 02 31 47 49 06 – Courriel : crcc.caen@wanadoo.fr – www.crcc-caen.fr